

>1^{ER} JANV. 1999
date de mise en service
industrielle

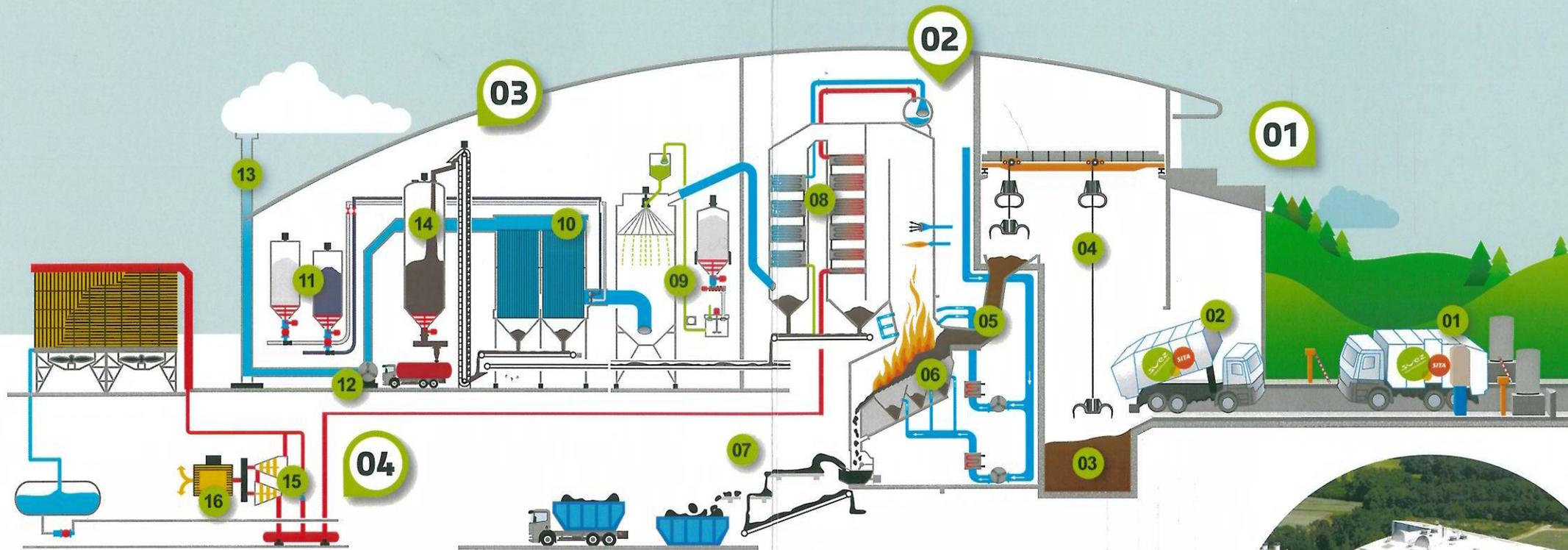
>110 000 tonnes
de déchets valorisées
chaque année

>36 700
équivalents foyers
fournis en électricité

>42 800
barils de pétrole
économisés

>32
collaborateurs

>56 000 MW
d'énergie vendue
chaque année



01 ARRIVÉE ET DÉCHARGEMENT DES CAMIONS

01 Le pesage et le contrôle. Les déchets arrivant de plusieurs provenances sont d'abord pesés, puis identifiés par un système de badge et enregistrés. L'équivalent de 80 bennes de collecte par jour est ainsi accepté sur le site.

02 Le déchargement. Les déchets sont déchargés dans un hall de déchargement de 1 400 m² maintenu sous dépression pour éviter l'envol des poussières et toute propagation d'odeur vers l'extérieur.

03 La fosse de réception. Les déchets sont déversés dans la fosse de 5 320 m³.

04 Les déchets sont mélangés, puis envoyés dans les fours grâce à un grappin qui charge environ 2,5 tonnes par prise.

02 LE FOUR ET LA CHAUDIÈRE

05 Après l'introduction dans la trémie, les déchets descendent dans la goulotte de l'alimentateur et sont introduits dans le four par l'action d'un poussoir.

06 Les déchets arrivent sur les grilles composées de barreaux qui, en avançant alternativement, contrôlent la progression et permettent une combustion complète.

07 Constitués des produits incombustibles (verre, minéraux, métaux), les mâchefers sont criblés à la sortie de l'extracteur et rechargés vers des plateformes de valorisation pour utilisation en remblais routier.

08 Les chaudières. Elles récupèrent l'énergie calorifique produite par la combustion des déchets dans les fours.

03 LE TRAITEMENT DES FUMÉES

09 Il se compose d'une tour d'atomisation dans laquelle un lait de chaux est pulvérisé.

10 Un filtre à manche capte les polluants des fumées chargées.

11 De la chaux pulvérulente à haute surface spécifique et du charbon actif sont injectés dans le filtre à manches afin de capter les gaz acides ainsi que les dioxines et furannes.

12 13 Les gaz épurés sont ensuite dirigés vers deux cheminées de 33 m de haut. Un ensemble d'analyseurs contrôle en continu les rejets atmosphériques. Ceux-ci sont consultables sur www.novergie.fr

14 Les résidus solides sont évacués dans le silo à REFIOM puis transportés vers un centre de stockage de Classe 1 pour stabilisation et stockage.

04 LE TURBOALTERNATEUR

15 L'énergie issue de la vapeur met en rotation une turbine.

16 Cette turbine entraîne un alternateur d'une puissance électrique de 9,44 MW. L'électricité produite est revendue à la régie locale après prélèvement des besoins internes de l'usine.





GARANTIES ENVIRONNEMENTALES ET TRANSPARENCE

ORISANE EST UNE UNITÉ DITE DE "3^È GÉNÉRATION" QUI RESPECTE DES EXIGENCES DRACONIENNES EN MATIÈRE DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL.

Le traitement des fumées représente 70% de sa superficie totale. Des technologies haute performance permettent de capter les polluants formés lors de la combustion du déchet. La surveillance environnementale est totale, les rejets atmosphériques sont analysés en continu en sortie de cheminée. Une réglementation stricte française et européenne régit les niveaux d'émissions atmosphériques. Des contrôles sont régulièrement organisés par les autorités compétences (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

En complément, la qualité de l'air autour du site est contrôlée en analysant les retombées atmosphériques (eaux de pluie) et les lichens prélevés à proximité du site. Les résultats qui témoignent d'absence d'impact environnemental sont communiqués en commissions locales d'information et de surveillance. Ces réunions citoyennes rassemblent les associations, les élus, l'Etat et l'exploitation et permettent de faire le point sur le fonctionnement de l'Unité.

www.ponctuation.fr

ORISANE
La Mare Corbonne
Seresville
28300 MAINVILLIERS
Contact : 02 37 36 98 27
www.sita.fr

ORISANE, UN ÉCOPÔLE DE VALORISATION DES DÉCHETS AU SERVICE DU TERRITOIRE EURÉLIEN





LE SENTIER PÉDAGOGIQUE D'ORISANE

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La diversité biologique. c'est l'ensemble des espèces vivantes, les communautés formées par ces espèces et leurs habitats.

Sur **ORISANE**, nous mettons en oeuvre **9 actions** réparties en **3 axes**:

1 La GESTION

Arrêt de l'utilisation des herbicides sur les espaces verts
Gestion différenciée de l'herbe
Gestion du boisement et des lisières
Maintien de la présence de bois mort

L'AMENAGEMENT

Plantation d'une haie d'espèces indigènes
Mise en place de niochirs et de gîtes artificiels
Constitution d'abris à microfaune

3 La COMMUNICATION

Réalisation d'un parcours pédagogique
Réalisation de supports pédagogiques



